

60 ans UFOLEP
Lundi 10 novembre 2025 à Béthune – (Canton de Béthune)
Éléments de langage

- **Un Département sportif et engagé pour le sport**

Le Pas-de-Calais compte plus 300 000 licenciés dans près de 3 200 clubs sportifs. Ces clubs sont présents dans tous les territoires du département, et permettent l'accès au sport au plus grand nombre.

Le sport, c'est donc un formidable vecteur d'animation, de lien social et de solidarité qui fait vivre et rayonner nos territoires, grâce à de nombreuses associations et un tissu de bénévoles que nous devons préserver. L'UFOLEP, en sa qualité de fédération sportive multisports, s'inscrit pleinement dans cette vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement.

Nous avons régulièrement l'occasion de le rappeler à Arras dans l'hémicycle lorsque nous étudions les programmations annuelles de nos nombreux dispositifs en faveur du sport, de sa pratique et plus généralement du monde sportif : le Département du Pas-de-Calais mène une politique sportive qui, bien que volontariste, est particulièrement ambitieuse tant envers les clubs de haut-niveau que les clubs amateurs et le sport-inclusion, tant envers les organisateurs de manifestations sportives qu'envers les comités départementaux, et tant envers le sport fédéré que les sports de nature.

Malgré les contraintes budgétaires qui touchent les départements, nous avons souhaité garder le cap et nos objectifs et maintenir au mieux notre aide en faveur du mouvement sportif car c'est aussi une question de reconnaissance envers les nombreux bénévoles qui se dévouent au quotidien pour faire vivre les territoires.

- **Accompagner le sport, c'est agir en faveur de la jeunesse**

Ce sont dans les petits clubs locaux que naissent les vocations sportives et c'est notamment à travers eux que nos communes sont animées et ne se transforment pas en communes-dortoirs.

Ce sont souvent sur ces petits équipements locaux que naissent les vocations sportives qui mènent parfois au haut-niveau, sinon à une pratique régulière dont on sait qu'elle est importante pour la santé de chacun.

Il ne suffit donc pas de soutenir le haut-niveau qui ne serait rien et n'existerait pas sans l'échelon le plus local qui soit.

Donner aux jeunes l'occasion de découvrir le sport et de s'essayer à la pratique localement, c'est aussi contribuer à développer nos jeunes talents et permettre à chaque jeune de trouver sa vocation, sportive ou non.

- **Accompagner le sport, c'est aussi reconnaître le travail des bénévoles et de ceux qui s'engagent**

Le sport local, c'est aussi un vivier de bénévoles, essentiels à la vie locale, et qui consacrent une grande partie de leur temps libre pour les clubs.

Sans bénévole, pas de clubs sportifs.

Sans bénévole, pas d'accompagnement pour les jeunes.

Sans bénévole, personne pour transporter les enfants les jours de compétition, personne pour préparer le matériel, personne pour organiser le loto de fin d'année.

Sans bénévole, personne pour signaler les routes lors des randonnées ou des compétitions cyclistes, personne pour tenir les comptes de la trésorerie de l'association.

Si les bénévoles n'étaient pas là, la vie sportive serait condamnée à se résumer aux quelques rares clubs de haut-niveau, qui, même eux, devraient réduire la voilure.

Les bénévoles sont souvent des héros du quotidien. Alors oui, il faut préserver le bénévolat, il faut le soutenir et il faut l'entretenir et cela passe bien sûr par la formation d'une future génération de bénévoles sensibilisés au sport et au lien social dès le plus jeune âge.

En accompagnant chaque année les clubs, les comités départementaux, les sections sportives recto-recto, nous essayons à notre niveau et à notre échelle, de maintenir ce monde sportif que nous aimons et ses si précieux artisans.

A l'heure où nous entendons souvent parler de crise du bénévolat, ce message semble important à passer.

- **Un enjeu du sport aujourd'hui : l'accessibilité**

En qualité de VP handicap, il est possible de rappeler que ce sujet fait aujourd'hui partie des priorités du Département en matière sportive.

Porteur de valeurs fortes et vecteur d'inclusion sociale, le sport est un levier immense, même s'il n'est évidemment pas le seul, pour permettre d'éviter toute exclusion sociétale des personnes en situation de handicap.

Quelques exemples, non exhaustifs, qui témoignent du dynamisme de notre collectivité sur ces sujets avec :

- Le dispositif Ouvrez votre club
- Le lien fort que nous entretenons avec les comités départementaux handisport et sport adapté mais aussi l'ensemble des comités sur les actions d'inclusion que nous accompagnons à travers notre soutien aux clubs structurants et de haut-niveau.
- la mise en place d'un travail avec l'UNSS qui a abouti au financement de kits de matériel permettant la sensibilisation des collégiens au handicap par le biais de la pratique sportive
- Déploiement du programme « Club Inclusif », en lien avec le Comité Paralympique Sportif Français : programme de formation et d'accompagnement qui s'adresse aux dirigeants et éducateurs de l'ensemble des clubs sportifs et comités départementaux du Pas-de-Calais non spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de handicap.